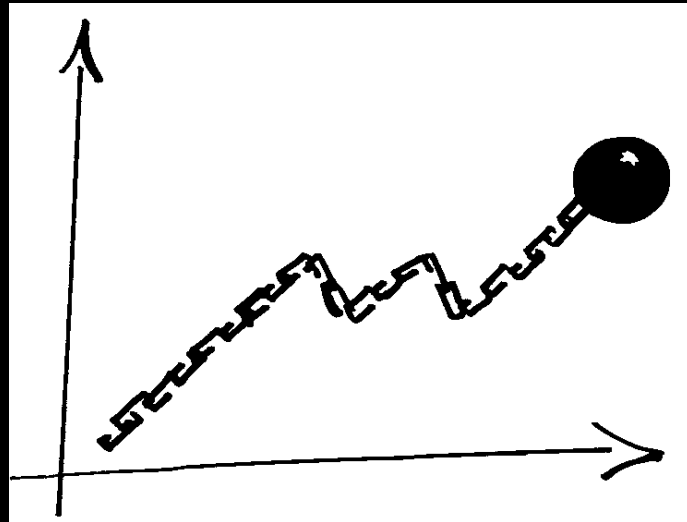


LA PRISON : ON N'EN FINIT JAMAIS DE PAYER

COLLOQUE ENDETTEMENT ET DÉTENTION

13 OCTOBRE 2026

Olivia Nederlandt





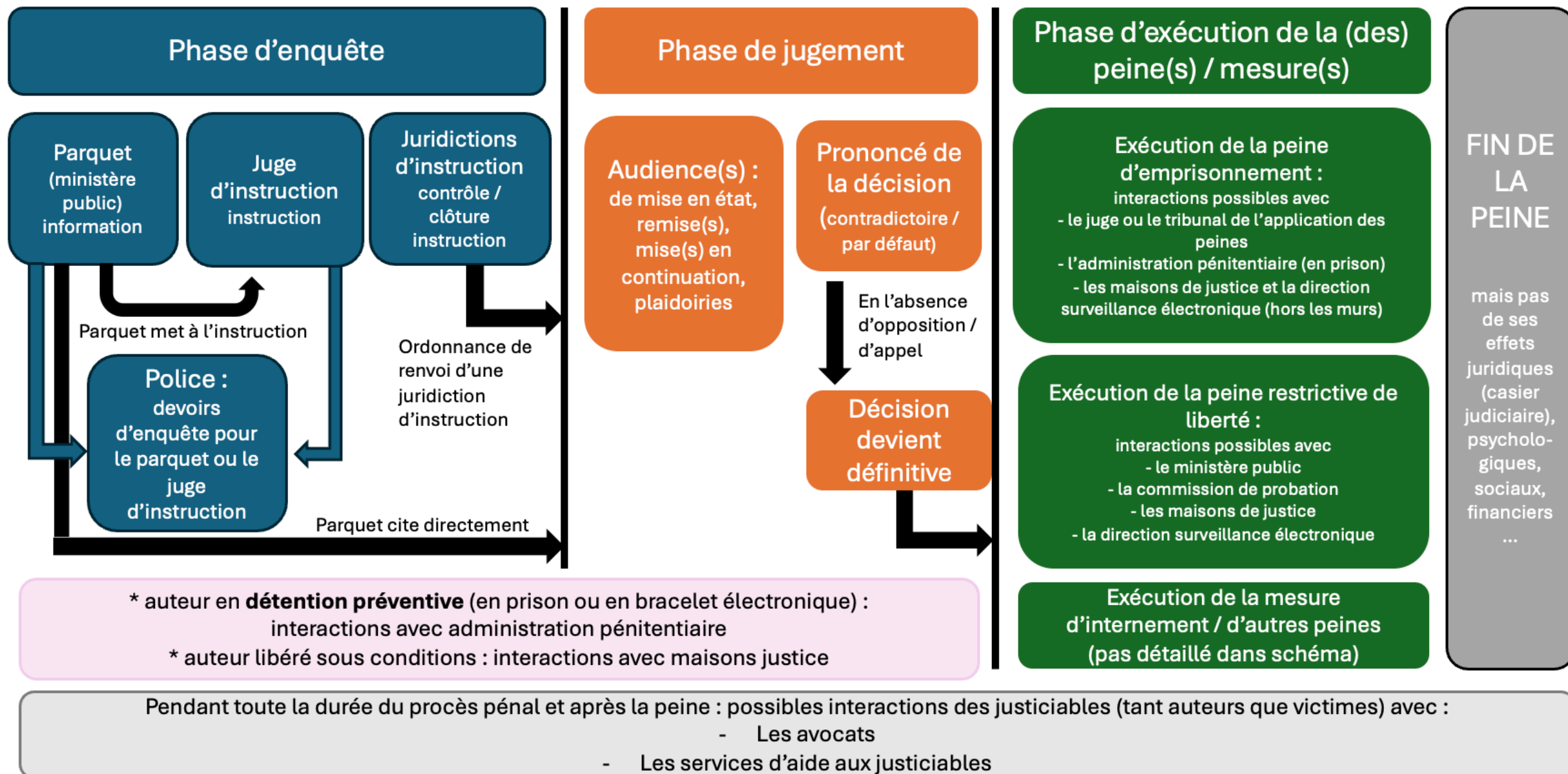
PLAN

- Bref aperçu de la justice pénale et du parc carcéral
- La pauvreté : un critère décisionnel tout au long de la chaîne pénale
- La prison comme vecteur d'appauvrissement
- Une fatalité ?

PLAN

- Bref aperçu de la justice pénale et du parc carcéral
- La pauvreté : un critère décisionnel tout au long de la chaîne pénale
- La prison comme vecteur d'appauvrissement
- Une fatalité ?

Les trois phases du procès pénal



Droit pénal		Définition des incriminations (infractions qui seront recherchées par parquet)		Réglementation des peines et mesures pouvant être infligées par juridictions de jugement		Droit de l'exécution des peines et mesures	
Droit de la procédure pénale	Phase préliminaire - phase d'enquête (pre-sentencing)		Phase de jugement (sentencing)			Phase d'exécution de la décision (post-sentencing)	
	information		instruction		première instance	recours	exécution de la peine / mesure prononcée
	parquet (aide police)		juges et juridictions d'instruction (aide police)		juridictions de jugement « juges du fond »		acteurs multiples (parquet, administration pénitentiaire, juges de l'application des peines, chambres de l'application des peines et chambres de protection sociale des TAP, commissions de probation...)
	« suspect »		« inculpé »		« prévenu » « accusé »		« condamné » « interné »
privation de liberté		détention préventive en prison ou sous surveillance électronique (SE)					• Modalités d'exécution de la peine privative de liberté : libération conditionnelle / SE... • Modalités d'exécution de la mesure d'internement : libération à l'essai / SE...
restriction de liberté		libération sous conditions / caution					

SOURCES JURIDIQUES

- Nouveau Code pénal de 2024 (en vigueur 1^{er} septembre 2026)
- Code d'instruction criminelle de 1808 ; loi de 1878 contenant le Titre préliminaire du Code de procédure pénale
- Loi du 20 juillet 1990 relative à la détention préventive
- Loi du 5 mai 2014 relative à l'internement
- Loi de principes du 12 janvier 2005 concernant l'administration pénitentiaire ainsi que le statut juridique des détenus (loi de principes)
- Loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine
- Loi du 23 mars 2019 concernant l'organisation des services pénitentiaires et le statut du personnel pénitentiaire

+ sources non spécifiques au droit pénal : textes protégeant les droits fondamentaux ; Code judiciaire...

LISTE D'ABRÉVIATIONS (POUR LA SUITE DE LA JOURNÉE)

Abréviation en français	Signification	Abréviation en néerlandais	Signification
AGMJ	Administration Générale des Maisons de Justice		
AJ	Assistant de justice	JA	
CDS	Commission de surveillance	CVT	
CCSP	Conseil central de surveillance pénitentiaire	CTRG	
CPAS	Centre Public d'Action Sociale		
CP	Congé pénitentiaire	PV	
CPL	Centre de psychiatrie légale		
CPP	Congé pénitentiaire prolongé		
CPT	Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants		
CEDH - CrEDH	Convention / Cour européenne des droits de l'Homme		
DSE	Direction Surveillance Électronique		
DGD	Direction Gestion de la Détention (service de la DGEPI)		
DGEPI	Direction Générale des Établissements Pénitentiaires	DGEPI	

LISTE D'ABRÉVIATIONS (POUR LA SUITE DE LA JOURNÉE)

Abréviation en français	Signification	Abréviation en néerlandais	Signification
DL	Détention limitée		
DP	Détention préventive		
EDS	Établissement de défense sociale		
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles		
IFJ	Institut de Formation Judiciaire		
JAP	Juge de l'application des peines	SUR	
INCC	Institut National de Criminalistique et de Criminologie	NICC	
LC	Libération conditionnelle		
LD	Libération définitive		
LSC	Libération sous conditions		
LE	Libération à l'essai (libération conditionnelle pour les personnes exécutant une mesure d'internement)		
LPE	Libération en vue de l'éloignement du territoire		
LPRM	Libération provisoire pour raison médicale		

LISTE D'ABRÉVIATIONS (POUR LA SUITE DE LA JOURNÉE)

Abréviation en français	Signification	Abréviation en néerlandais	Signification
LSS	Libération sous surveillance (libération conditionnelle pour les personnes exécutant une peine complémentaire de mise à la disposition du TAP)		
MDT	Mise à la disposition du tribunal de l'application des peines		
MJ	Maison de justice		
MP	Ministère public		
PMT	Placement en maison de transition		
PS	Permission de sortie		
SDS	Section de défense sociale		
SE	Surveillance électronique		
SIDIS Suite	Système informatique de détention		
SPF	Service public fédéral		
SPS	Service psychosocial d'un établissement pénitentiaire		
TAP	Tribunal de l'application des peines		

SPF (SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL) JUSTICE

- SPF Justice : ministre de la Justice : **Annelies Verlinden**

3 directions générales :

- **Législation, libertés et droits fondamentaux**
- **Organisation judiciaire**
- **Etablissements pénitentiaires / penitentie inrichtingen (« DGEPI »)**
 - Directrice générale (« DG ») : **Mathilde Steenbergen**
 - Services centraux, régionaux et locaux
- **Service des grâces**
- **INCC** (Institut National de Criminalistique et de Criminologie)

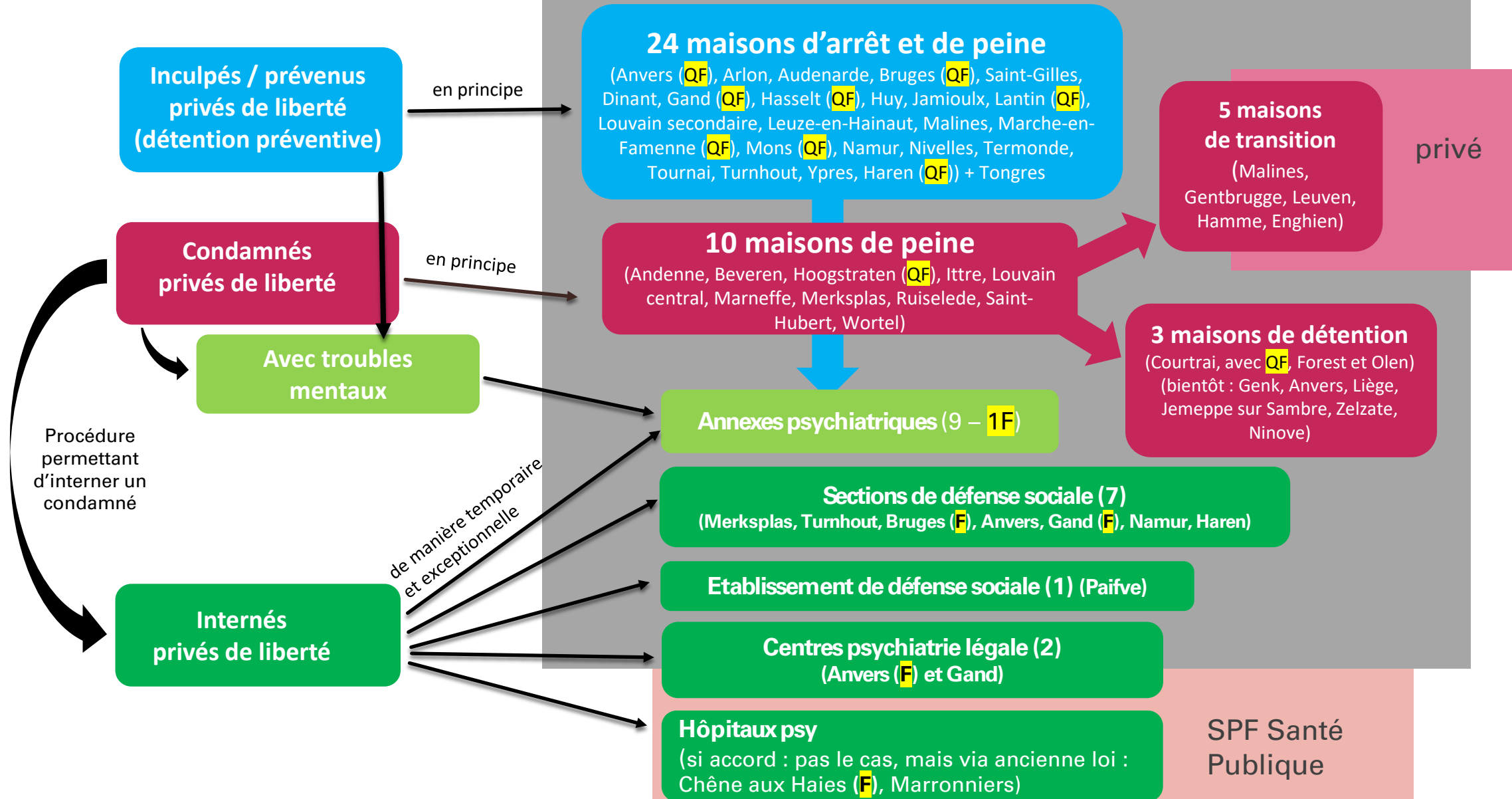


Parc carcéral

34 établissements pénitentiaires et 3 maisons détention (37)

(capacité totale : environ 11.000 places)

QF = quartier femmes



CARTE RÉALISÉE PAR LE CONSEIL CENTRAL DE SURVEILLANCE PÉNITENTIAIRE

Maison de transition
Gentbrugge

Maison de détention
Kortrijk

Maison de transition
Enghien

Maison de détention
Forest

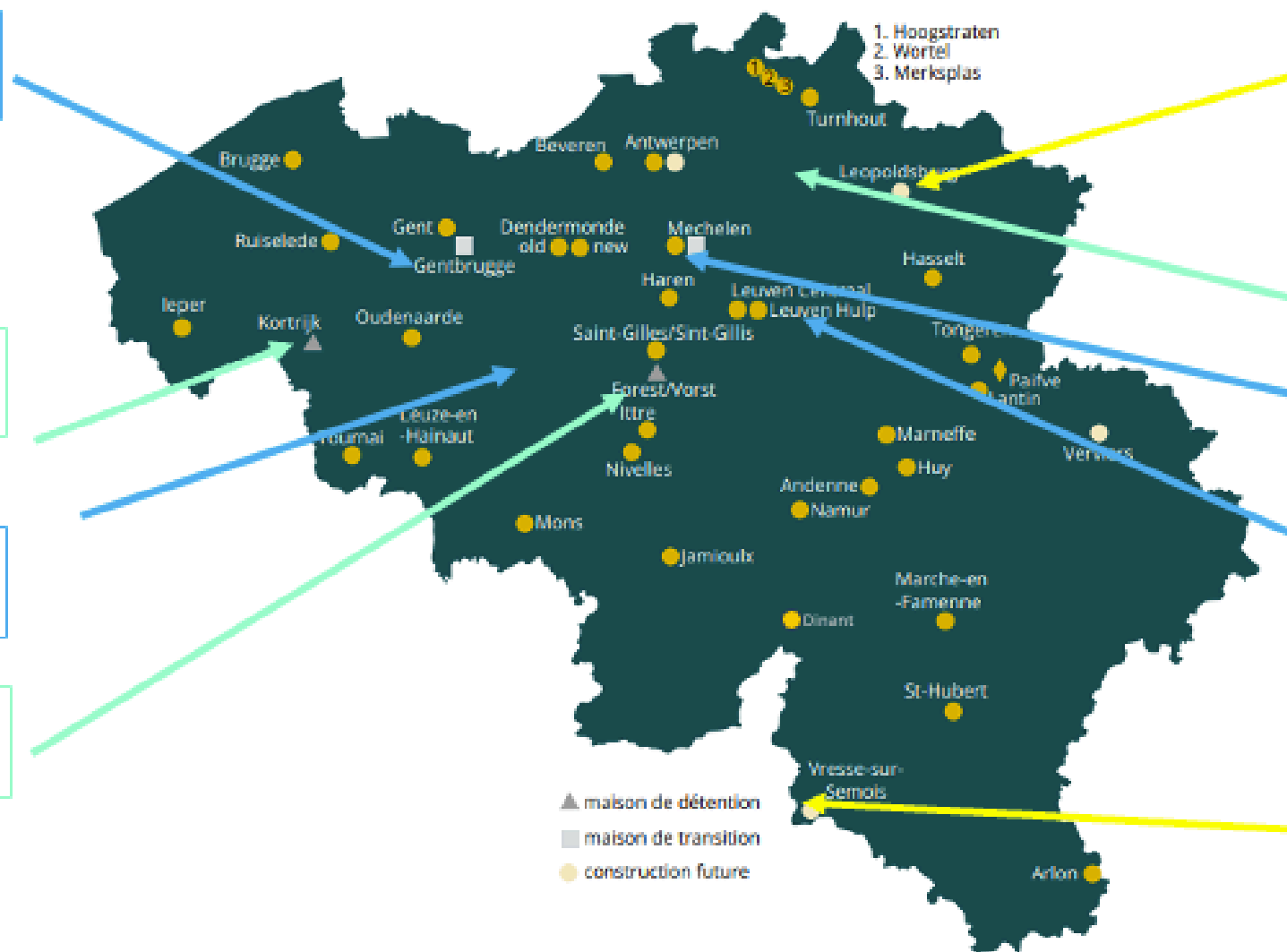
Leopoldsburg
(2028)

Maison de détention
Olen

Maison de transition
Mechelen

Maison de transition
Leuven

Vresse-sur-Semois
(2028)



Associatif :

Observatoire International des Prisons (section belge), Ligue droits humains (+Liga), GENEPI Belgique...

Services externes
(aide aux détenus /
justiciables / victimes)

Communautés

Maisons de justice
(assistants de justice)

Centres de
surveillance
électronique

Fédéral

Culte &
organisations
philosophiques non
confessionnelles

Organes de
contrôle
CPT ; MNP ;
CCSP & CDS

DGEPI : personnel pénitentiaire

Directions de prison (chefs d'établissement et directeurs adjoints)

Personnel de surveillance

Services administratifs de la prison (greffe, informatique, comptabilité, cantine, cuisine, prohibé, etc.)

Service psychosocial de la prison (SPS) (assistants sociaux, psychologues, psychiatres)

Service médical (médecins, infirmiers, dentistes, psychiatres...)

Régie travail pénitentiaire (Cellmade)

Pouvoir
judiciaire
(juges
d'instruction,
JAP, TAP,
juge des
référés,
CrEDH...)

Avocats

NIVEAU FÉDÉRAL & FÉDÉRÉ

Statistiques probation (fédéré) :

<https://statistiques.cfwb.be/>

<https://www.vlaanderen.be/agentschap-justitie-en-handhaving/cijfers>



Privation de liberté en établissements pénitentiaires, EDS ou CPL : fédéral : SPF Justice (+ SPF Santé publique pour CPL)



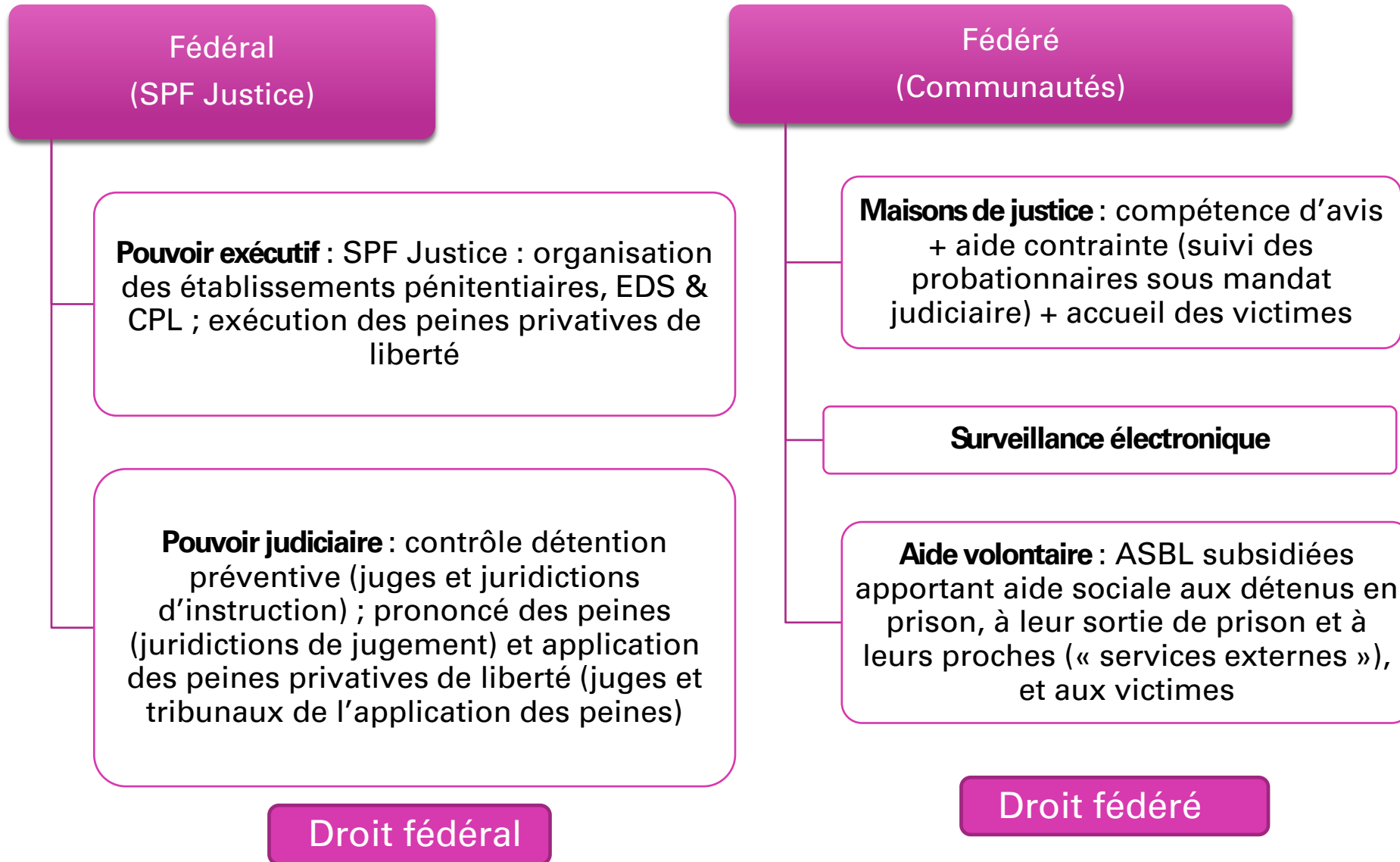
Surveillance électronique : fédéré : centres de surveillance électronique



Probation (libération sous conditions, libération conditionnelle, libération à l'essai) : fédéré : maisons de justice

« autorités mandantes » :
pouvoir judiciaire
(fédéral)

NIVEAU FÉDÉRAL & FÉDÉRÉ



PLAN

- Bref aperçu de la justice pénale et du parc carcéral
- La pauvreté : un critère décisionnel tout au long de la chaîne pénale
- La prison comme vecteur d'appauvrissement
- Une fatalité ?

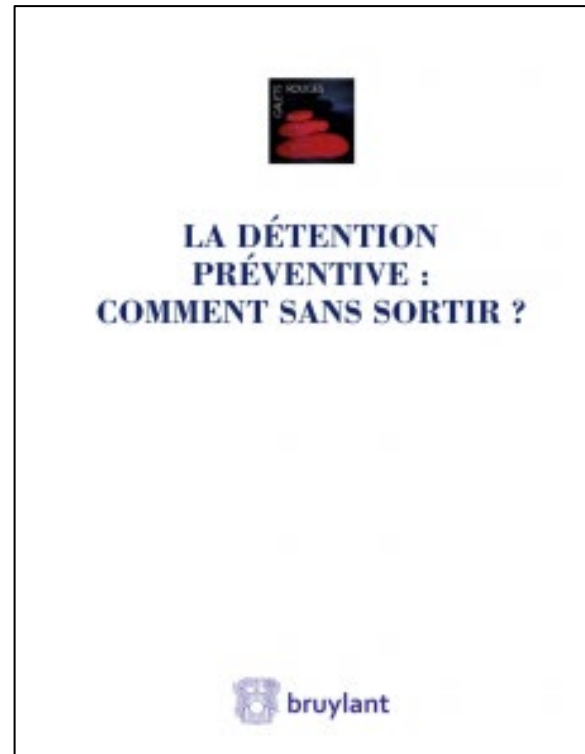
LA CLIENTÈLE DE LA JUSTICE PÉNALE

- La justice pénale **reproduit** les inégalités socioéconomiques
 - Sur-incarcération des personnes appartenant aux groupes sociaux les plus vulnérables et défavorisés économiquement et socialement
 - Personnes « qui n'ont pas » :
 - pas de titre de séjour, pas de domicile fixe, pas d'emploi, pas de revenus, pas de diplômes, pas de famille, pas une bonne santé...
- Tout au long de la chaîne pénale :
 - détention préventive
 - détermination de la peine
 - exécution de la peine



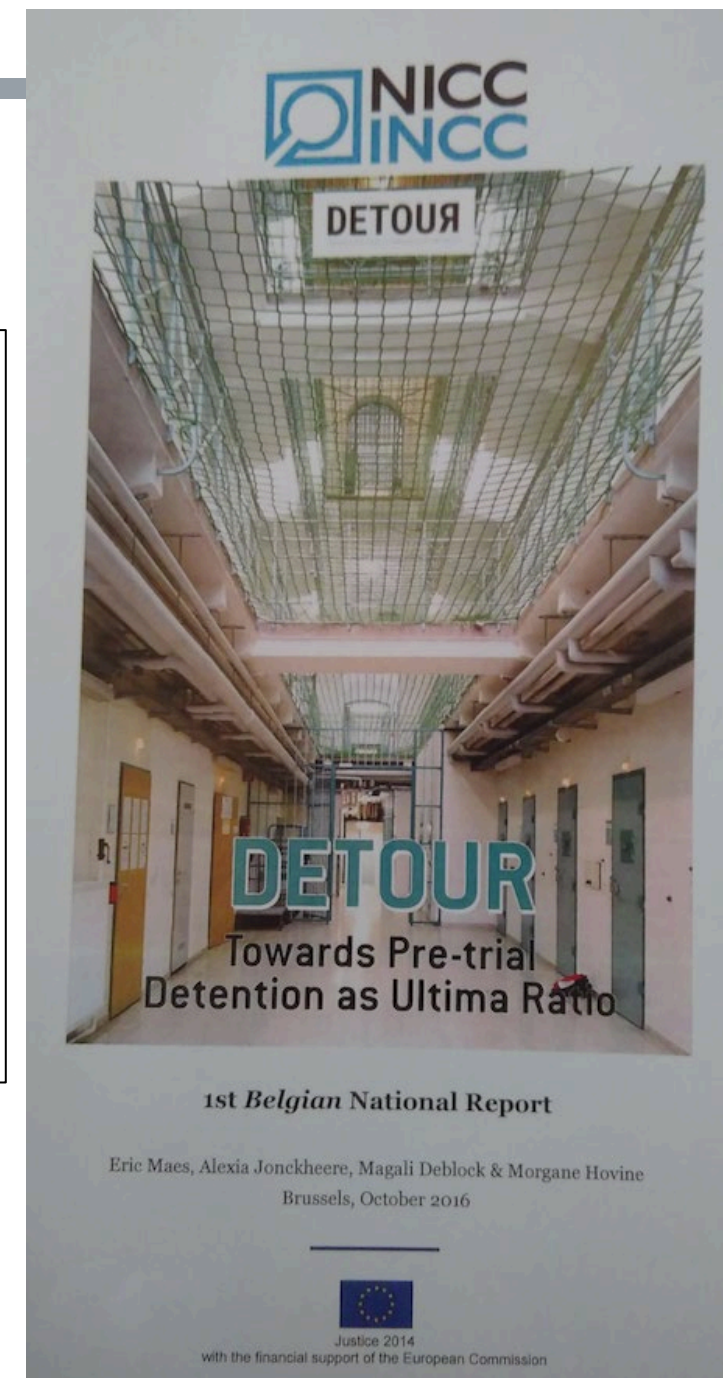
DÉTENTION PRÉVENTIVE (DP)

- DP = « en cas d'absolue nécessité pour la sécurité publique seulement »
- Trois grands « profils » :
 - ⇒ Infractions graves et/ou violents.
 - ⇒ Infractions non-violentes avec problématique sous-jacente (précarité sociale).
 - ⇒ Étrangers (« crimmigration »).



Sources :

E. MAES, « Quelques données chiffrées sur l'application de la détention préventive et de ses alternatives », in L. Aubert (dir.), *La détention préventive : comment sans sortir ?*, Bruxelles, Bruylant, 2017, pp. 82-83 ; S. SNACKEN, « Conclusions générales » dans le même ouvrage. INCC, recherche DETOUR – Towards Pre-Trial Detention as Ultima Ratio.

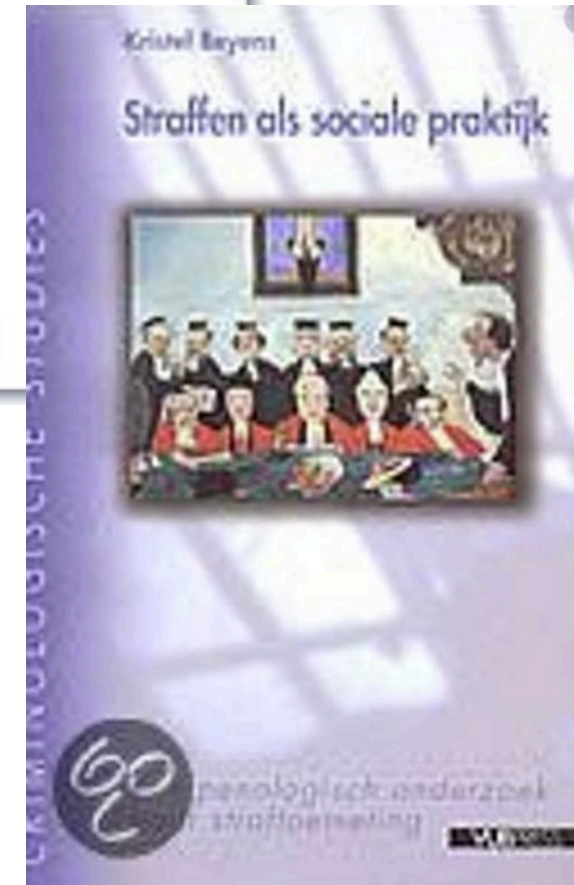
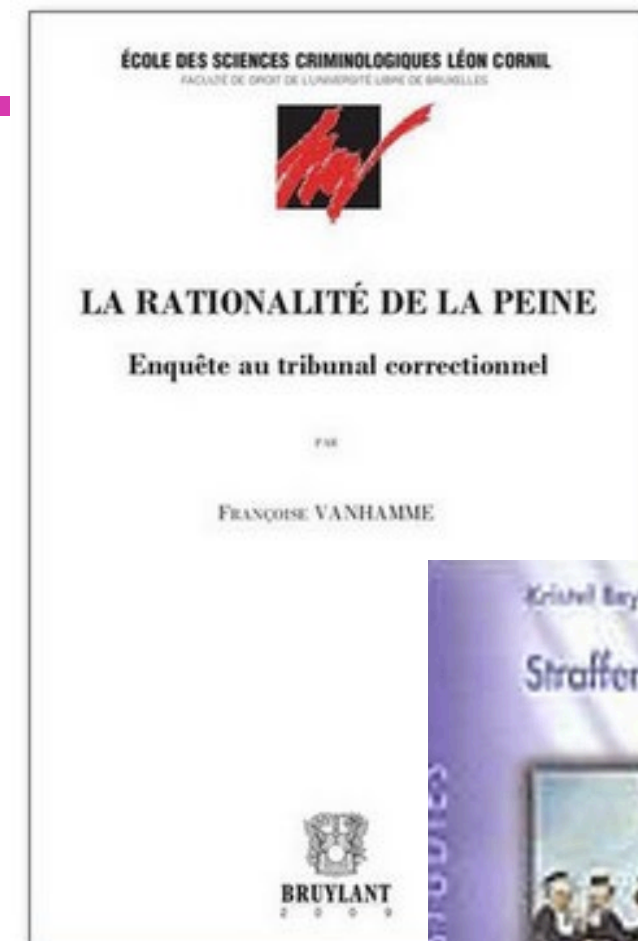


DÉTERMINATION DE LA PEINE

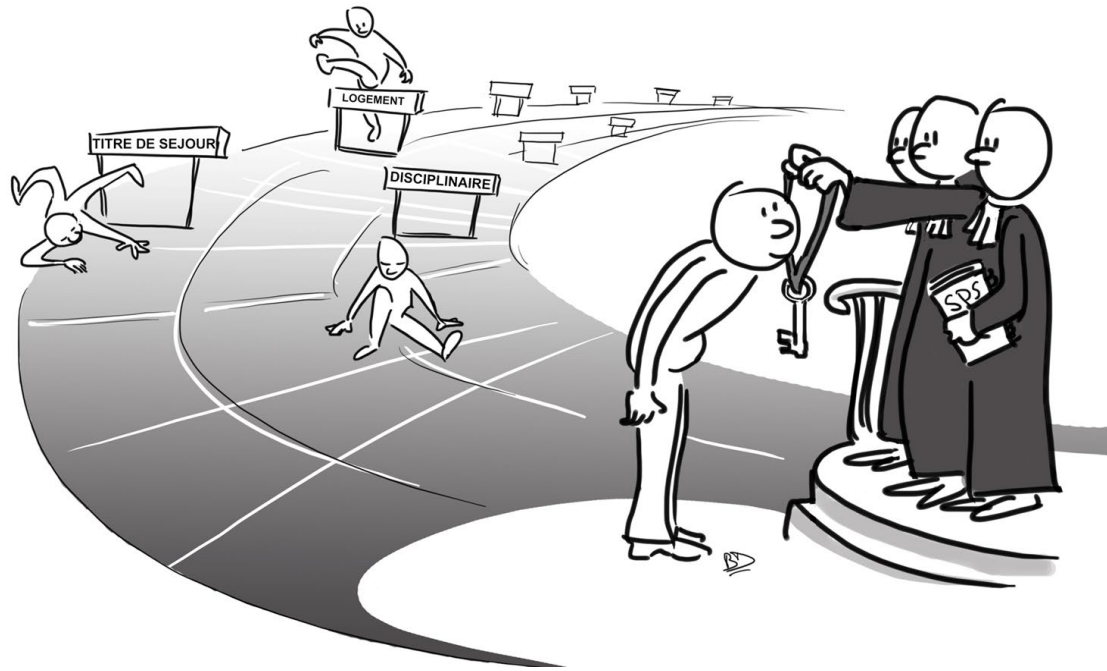
- Grande diversité des peines : peines privatives de liberté (emprisonnement) ; peines restrictives de liberté (SE, probation, peine de travail) ; peines pécuniaires (amende, confiscation...)...
comment le juge fixe la peine ?
- focalisation sur la responsabilité individuelle et morale du justiciable ; logique de décontextualisation
- justiciable doit démontrer sa « stabilité sociale »
(ex : travail, revenus réguliers, se prendre en main, « discipline personnelle »)

Sources : .

- F. Vanhamme, *La rationalité de la peine. Enquête au tribunal correctionnel*, Bruxelles, Bruylant, 2009.
- K. Beyens, *Straffen als sociale praktijk: een penologisch onderzoek naar straftoemeting*, VUBPress, Brussel, 2000.
- K. Beyens et F. Vanhamme, « La recherche en sentencing : un survol contextualisé », *Déviance et société*, 2007/2, vol. 31, 2007, pp. 199-228.
- D. Kaminski, *Condamner. Une analyse des pratiques pénales*, Toulouse, Erès, 2015.



EXÉCUTION DES PEINES



- Quels critères utilisent l'administration pénitentiaire et les juges et tribunaux de l'application des peines pour octroyer des modalités d'exécution de la peine (notamment la libération conditionnelle) ?
- Activer et responsabiliser les condamnés qui doivent fournir des efforts pour :
 - élaborer un « plan de réinsertion » : logement, activités (travail), revenus, suivis (financiers)
 - indemniser les parties civiles
- problèmes structurels éclipsés : la délinquance et la sortie de la délinquance sont le résultat de choix individuels
- Processus décisionnel long, exigences nombreuses = mise à l'épreuve : personne condamnée fournir les efforts pour **mériter** sa sortie, **gagner et conserver la confiance**
- Restent alors « bloquées » en prison : les personnes socio-économiquement vulnérables et les personnes présentant un risque de récidive trop élevé

Source : O. NEDERLANDT, « Enquête auprès des tribunaux de l'application des peines en Belgique. Que devient le pouvoir judiciaire, et le droit qu'il protège, lorsqu'il franchit la porte des prisons ? », *Les frontières de la privation de liberté*, Paris, Mare et Martin, Collection ISJPS, 2021, pp. 33 – 55.

TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE PÉNALE

- Responsabilisation forte des justiciables : **travail et revenus = critères essentiels**
 - Problèmes structurels éclipsés
 - Dans un contexte d'insuffisance et/ou d'absence d'aides sociales
- Logique de gestion du risque de récidive : absence de revenus / « oisiveté » = facteurs de risque
 - Dans un contexte de pression au « zéro risque » exercée sur les magistrats et l'administration pénitentiaire
- Exclusion des personnes étrangères du réseau de l'insertion / réinsertion

ACCUEIL • SOCIÉTÉ

La Justice s'explique après le meurtre de Julie van Espen

La famille de Julie se constitue partie civile. La Cour d'appel d'Anvers justifie par sa pénurie de magistrats le retard mis à juger Steve Bakelmans. Une Marche blanche est organisée à Anvers dimanche. Les amis de Julie livrent une lettre ouverte.

Article rés



▲ Cérémonie commémorative, sur la place Saint-Lambert, le 13 décembre 2021. © BELGA

Les proches des victimes de la fusillade de Liège veulent éviter un nouveau drame en attaquant l'État belge

Comment Nordine Amrani a-t-il pu obtenir une libération conditionnelle ?



PLAN

- Bref aperçu de la justice pénale et du parc carcéral
- La pauvreté : un critère décisionnel tout au long de la chaîne pénale
- La prison comme vecteur d'appauvrissement
- Une fatalité ?



> septembre 2004, pages 6 et 7



3 traduct

DES POLITIQUES CARCÉRALES INJUSTES ET CRIMINOLOGIQUES

La prison comme arme absolue

Gavées de discours apocalyptiques sur l'insécurité, l'Europe et la France se sont engagées dans le sillon américain de la privatisation des prisons et se sont lancées dans une escalade pénale. L'incarcération est devenue l'arme absolue pour lutter contre les désordres urbains et sociaux. Elle frappe en premier les couches les plus défavorisées. Non seulement elle ne règle aucun problème, mais elle devient un instrument de paupérisation et de marginalisation.

PAR LOÏC WACQUANT

APERÇU



PUNISHING THE POOR

The Neoliberal Government of Social Insecurity



LOÏC WACQUANT

POPULATION PÉNITENTIAIRE BELGE : SITUATION AU 1^{ER} MARS (1990-2011)

Année	Prévenus	Condamnés	Internés (1)	Divers (2)	Total	Taux de détention (3)	Entrées durant l'année
1990	2 292	3 091	528	731	6 642	66,7	-
1991	1 726	3 014	512	711	5 963	59,7	-
1992	2 538	2 536	523	821	6 418	64,0	-
1993	2 661	3 446	525	623	7 255	72,0	18 145
1994	2 953	3 680	560	430	7 623	75,5	16 966
1995	2 864	3 661	576	377	7 478	73,8	15 853
1996	2 863	3 906	531	246	7 546	74,4	15 660
1997	2 862	4 485	590	219	8 156	80,2	14 684
1998	2 773	4 615	622	166	8 176	80,2	14 127
1999	2 554	4 580	589	166	7 889	77,2	14 434
2000	3 023	4 900	640	125	8 688	84,9	14 960
2001	2 951	4 776	675	142	8 544	83,2	14 443
2002	3 238	4 497	644	226	8 605	83,5	15 695
2003	3 680	4 807	718	103	9 308	89,9	15 887
2004	3 614	4 713	783	135	9 245	88,9	15 735
2005	3 550	4 830	856	139	9 375	89,7	15 774
2006	3 530	5 082	862	161	9 635	91,7	16 740
2007	3 473	5 407	965	163	10 008	94,5	17 255
2008	3 527	5 193	994	144	9 858	92,4	17 884
2009	3 557	5 433	1 038	131	10 159	94,5	18 503
2010	3 712	5 606	1 089	154	10 561	97,4	18 829
2011	3 890	5 890	1 103	182	11 065	100	-

année	population
2007	9.873
2008	9.891
2009	10.238
2010	10.536
2011	10.973
2012	11.330
2013	11.644
2014	11.578
2015	11.040
2016	10.619
2017	10.471

Population carcérale totale par catégorie en 2013-2019 (moyennes annuelles) : chiffres absolus						
Année	Prévenus	Condamnés	Internés	Autre	Total	Surveillance Electronique
2013	3 652	6 745	1 139	109	11 645	1 338
2014	3 611	6 773	1 088	107	11 578	1 783
2015	3 499	6 455	904	183	11 041	1 887
2016	3 552	6 124	784	159	10 619	1 601
2017	3 766	5 837	696	173	10 471	1 740
2018	3 840,6	5 722,4	530,6	167,1	10 260,6	1 757,9
2019	3 969,0	5 885,5	537,1	167,7	10 559,3	1 912,3

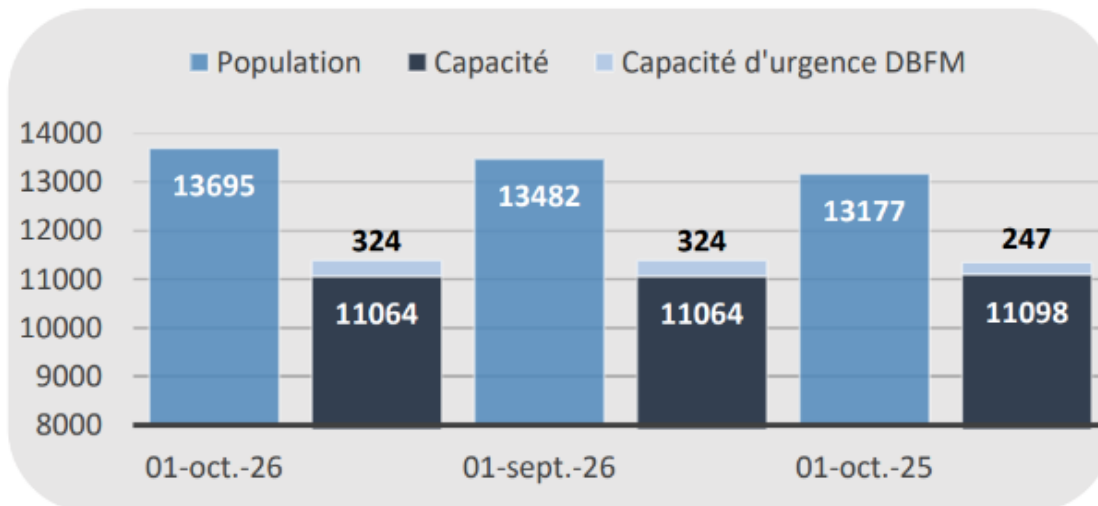
2012
3.600
6.497
1.133
101
11.330
1.009

Sources : rapports annuels Justices en chiffres (SPF Justice) ;
Rapports annuels DGEPI

Graphique 1 - Évolution de la surpopulation carcérale



Données surpopulation DG EPI - 01-Oct-26



Surpopulation

20,3%

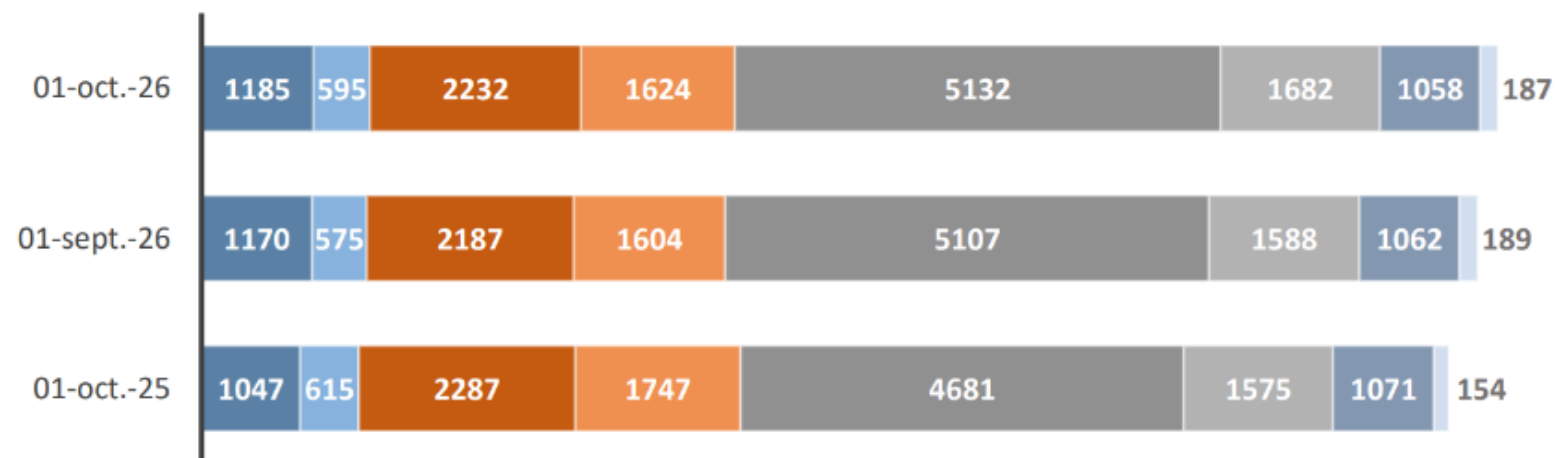
Matelas au sol **660**

Variation de la population

↑213 (1,6%) vs mois dernier

↑518 (3,9%) vs année dernière

*Population en ce compris les détenus en congé pénitentiaire (CP)



■ Condamnés (étrangers avec droit de séjour)

■ Condamnés (étrangers sans droit de séjour)

■ Condamnés (Belges et inconnus)

■ Internés

■ Prévenus (étrangers avec droit de séjour)

■ Prévenus (étrangers sans droit de séjour)

■ Prévenus (Belge et inconnus)

■ Autre situation légale (MD.T etc.)

AUX CLÉS DU MUR

Podcast

Aux Clés Du Mur

Estelle Hanard & Sander Cuypers



LES RENCONTRES

IN-OUT

Un événement culturel qui traverse les murs et qui crée du lien entre le monde carcéral (IN) et la société (OUT).

NEWS !

Retrouver également nos notes rédigées sur l'enfermement et la formation des personnes (ex)détenues

tat des lieux des freins et la (ré)insertion du public la détention est en ligne

UN PARCOURS DE DÉTENU EN BELGIQUE

Documentaire introductif sur les vécus des personnes incarcérées en Belgique.

Les coûts de la prison

Mesures de lutte contre la surpopulation carcérale

Rapport de la Cour des comptes transmis à la Chambre des représentants

FR

PRI
INSIDER
SON

INFORMER COMPARER TÉMOIGNER EXPLORER PRÉSENTATION

RETOUR À LA CARTE

Belgique

CAPITALE – BRUXELLES

89,7 Population du pays

11587 880 Nature du régime

123 Ministère(s) en charge de l'administrat...

service public fédéral Justice (SPF Jus...)

Taux d'incarcération (pour 100 000 habi...

W... (pour 100 000

RAPPORT ANNUEL 2022

CCSP Conseil central de surveillance pénitentiaire

CTRG Centrale toezichtsraad voor het gevangeniswezen

Image of a prison cell with bunk beds and a person lying down.

9999

BY ELLEN VERMEULEN

Image of a person in a prison uniform.

... POUR LES PERSONNES DÉTENUES

- La prison **amplifie** les inégalités socioéconomiques :
- Appauvrissement **financier**
 - Tout se paie en prison
 - Or, les personnes détenues n'ont aucun revenu :
 - Perte des droits sociaux
 - Peu de travail pénitentiaire disponible et peu gratifié
 - Situation de surendettement accentuée par la détention
- Appauvrissement en termes de **santé physique et mentale**
- Appauvrissement **social**
- Coûts de la détention (financier + sociaux) perdurent **après** la peine de prison

PEINES EN PRISON L'ADDITION CACHÉE

Philippe Landenne

Préface de Françoise Tulkens

Postface de Dan Kaminski

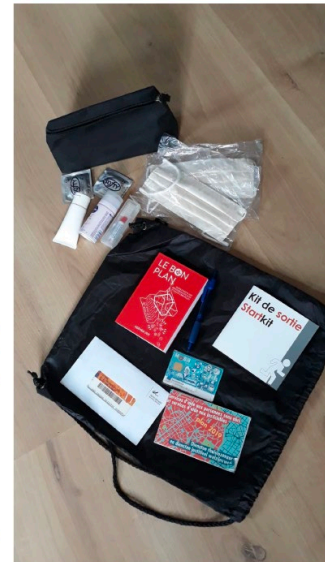
Crimes



larcier

LA PEINE NE S'ARRÊTE PAS À LA SORTIE DE PRISON

Journée d'étude sur les enjeux
juridiques et sociologiques de l'après
peine privative de liberté



<https://e-legal.ulb.be/rubriques/dossiers>

... POUR LES PROCHES DES PERSONNES DÉTENUES

- L'appauvrissement **financier** des proches des personnes détenues :
 - Perte des revenus du proche incarcéré
 - Subvenir aux besoins de la personne détenue
 - Coût des visites
- L'appauvrissement **global** des proches des personnes détenues :
 - Privation affective ; communication difficile
 - Traitement lors des visites en prison
 - Appauvrissement social : « tout le monde vous tourne le dos »
 - Stress, angoisse, incertitude sur l'avenir ... impact sur la santé physique et psychologique
 - Jugements de valeur : « analyse » de la famille lors d'enquêtes sociales
- Les proches purgent une peine sans avoir été condamnés = « **l'autre peine** ».



LE MAINTIEN DES LIENS FAMILIAUX EN PRISON

Une production du service Études
et Action politique de la Ligue des familles
Juin 2020

la ligue
des familles
citoyenparent

... POUR LES PERSONNES DÉTENUES ET LEURS PROCHES

- Deux témoignages – recueillis par la section belge de l'OIP

<https://www.youtube.com/watch?v=utg0TDz0jyQ>

<https://www.justice-en-ligne.be/Deux-temoignages-sur-la-prison>



... POUR LES ACTEUR·TRICES

- Conditions de travail de tous dégradées par la problématique de la surpopulation et par l'insuffisance du personnel pénitentiaire (rationalisation, absentéisme, difficultés de recrutement...)
- Désorganisation par les nombreuses incertitudes, temps d'attente...
- Question du « sens »

« Nous sommes au bord de la noyade » : une prison en grève face aux cellules saturées

Le personnel de la prison de Louvain secondaire sera en grève le 7 novembre prochain, indique jeudi le syndicat chrétien ACV.



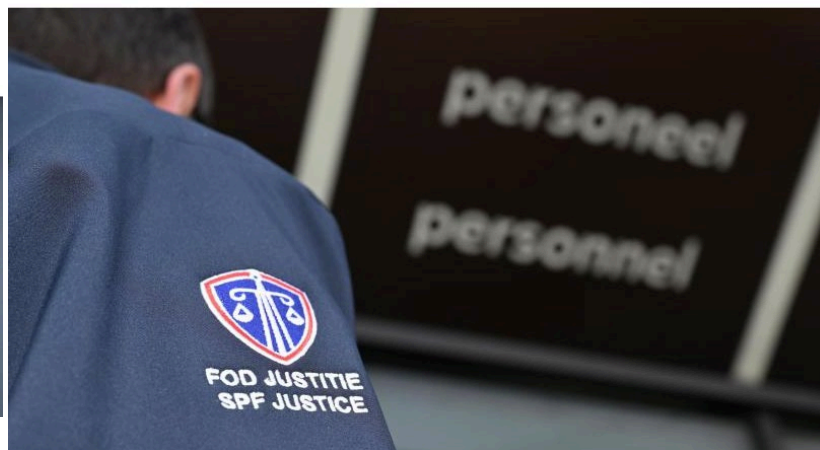
LE SOIR

S'identifie

ACCUEIL • POLICE ET JUSTICE

Grève dans les prisons : pas de service minimum, la police appelée en renfort

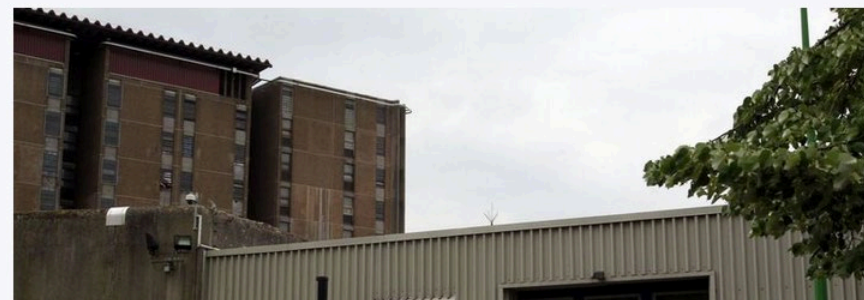
Le mouvement d'action nationale a gagné les prisons, qui déplorent un manque de personnel qui ne permet pas de « garantir la sécurité et les besoins de base ».



Les retards dans les transferts de détenus de la prison de Haren impactent le travail de la justice



Plus d'une heure d'attente pour un avocat qui veut voir son client incarcéré à Lantin



... POUR LES VICTIMES

- Victimes : de + en + de droits octroyés dans le cadre de la procédure pénale... mais ne s'y retrouvent pas...
 - Attentes en termes d'information (obtenir des réponses) et de recherche de sens
 - Attentes en termes de reconnaissance
 - Attentes en termes de réparation
 - Attentes en termes de résolution de problèmes concrets et de sécurité
- Pratiques de justice restaurative/restauratrice/réparatrice ou de justice transformative demeurent marginale

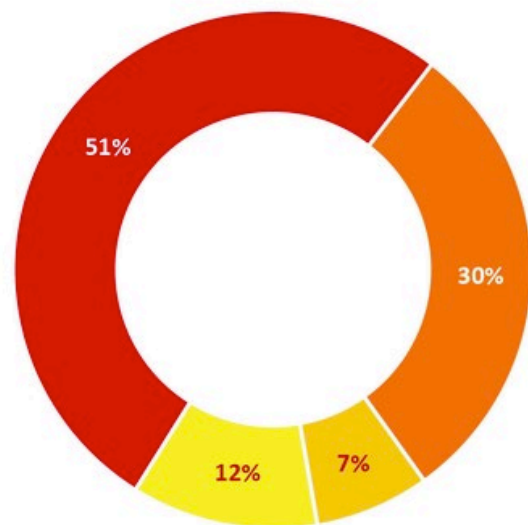


... POUR LA SOCIÉTÉ

- La prison ne joue pas sur les causes de la délinquance, accentue au contraire la désocialisation, marginalisation, vulnérabilité, et n'empêche pas la récidive ; prison extrêmement coûteuse pour la société
- En 2020 : budget 1.999 millions d'euros
 - frais de personnel = 68,66 % du budget total (1.372 millions d'euros)
 - frais de fonctionnement (notamment l'entretien et la nourriture des détenus, les frais de justice, l'aide juridique, les subsides, les indemnités aux victimes d'actes intentionnels de violence et les dépenses de la cellule stratégique) = 29,35 % (587 millions d'euros)
 - frais d'investissement = 1,99 % (40 millions d'euros)
- 1/3 budget = prison = 666 millions euros

Source :

https://justice.belgium.be/fr/statistiques/moyens/budget_evolution_2016_2020



■ Organisation judiciaire

■ Direction générale Etablissements pénitentiaires

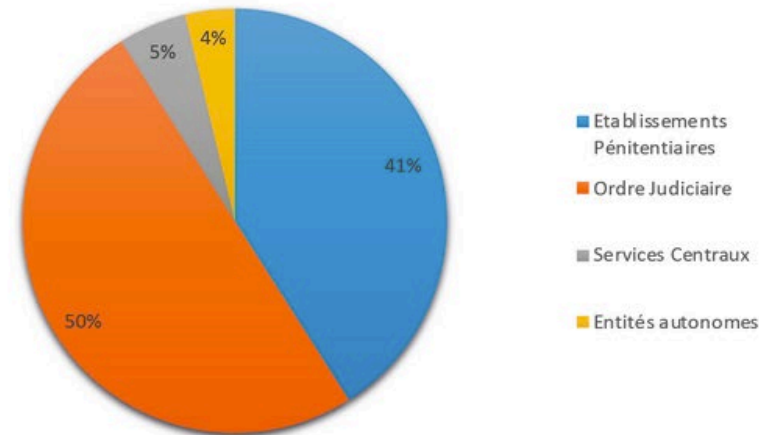
■ Direction générale Législation, Libertés et Droits fondamentaux y compris budget des Cultes et laïcité

■ Services centraux et Autres départements

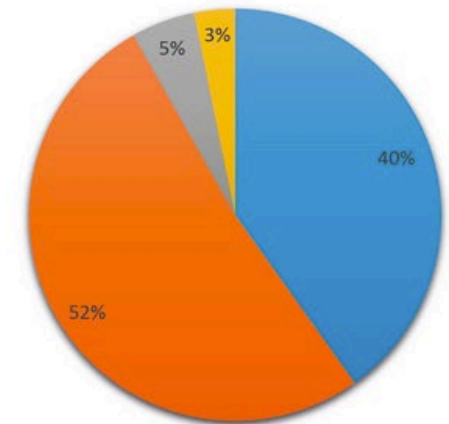
... POUR LA SOCIÉTÉ

Répartition des effectifs & ETP budgétaires par entité au 31 décembre 2020

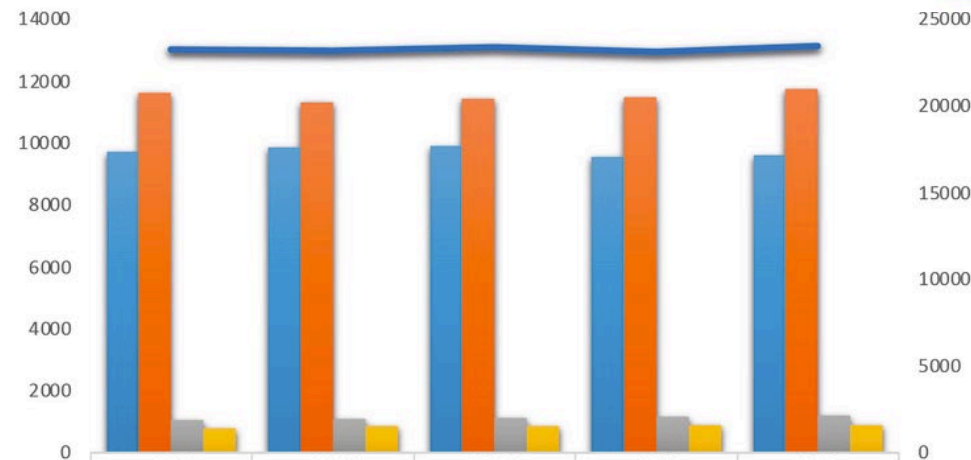
Effectifs 2020



ETP budgétaires 2020



Personnel du SPF Justice – effectifs



	2016	2017	2018	2019	2020
Etablissements Pénitentiaires	9720	9864	9903	9564	9611
Ordre Judiciaire	11641	11349	11452	11482	11744
Services Centraux	1071	1108	1130	1162	1217
Entités autonomes	804	862	880	898	887
Total général	23236	23183	23365	23106	23459

40% personnel Justice = pénitentiaire !

Sources :

https://justice.belgium.be/fr/statistiques/moyens/personnel_evolution_2016_2020

... POUR LA SOCIÉTÉ

- Privatisation des prisons (contrats PPP DBFM), et centres de psychiatrie légale mis en service à partir de 2013
- Absence de transparence
- Coûts **significativement supérieurs** // gestion propre
- En multipliant redevances annuelles pour la durée des contrats (25 ans), coût total de 9 nouvelles prisons DBFM = **3,8 milliards d'euro pour 3.874 nouvelles places** (= 980.898 euros / place)

Sources : Cour des Comptes, rapport nouvelles prisons en PPP, juin 2023

ACCUEIL • SOCIÉTÉ • RÉGIONS • BRUXELLES

Le contrat de la prison de Haren, secret impénétrable

Le député Ecolo Gilles Vanden Burre a pu consulter le document controversé dans des conditions strictes. Il s'est retrouvé face à un texte épuré de toute donnée chiffrée.

Article réservé aux abonnés

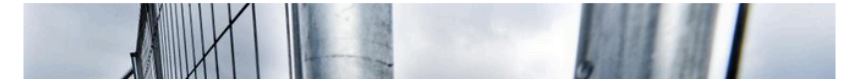


Tableau 1 – Prisons en DBFM (montants en millions d'euros)

Master-Plan	Prisons	Capacité (places)	Redevance totale annuelle ⁶	Coût total sur 25 ans en valeur au comptant ⁷	Coût prévisionnel sur 25 ans en valeur actualisée ⁸
MP1	Beveren	312	13,6	340,4	173
	Marche-en-Famenne	312	12,3	307,4	149
	Leuze-en-Hainaut	312	12,1	301,4	154
	Termonde	444	15,0	375,4	179
	Total MP1		53,0	1.324,6	-
MP2	Anvers	440	17,7*	442,4	327*
	Haren	1.190	48,4	1210,9	607
	Total MP2 estimé		66,1	1.653,3	-
MP3	Bourg-Léopold	312	12**	300**	245***
	Vresse-sur-Semois	312	12**	300**	248***
	Verviers	240	10**	250**	n.d
	Total MP3 estimé		34	850	-
Total		3.874	153,1	3.827,9	-

* Données mentionnées lors de l'attribution du contrat et encore susceptibles d'être modifiées avant le *financial close*.

** Montants minima estimés par la Cour des comptes pour les projets en cours sur la base des redevances des prisons en exploitation

*** Prix plafond indiqué dans le guide de soumission ; ces deux prix ont été augmentés dans une proposition de note au conseil des ministres, mais, selon la Régie des bâtiments, cette note a été refusée par l'Inspection des finances au moment où l'audit s'est terminé.

Source : Cour des comptes sur la base des informations de la Régie des bâtiments

... POUR LA SOCIÉTÉ

- Trois recours d'Avocats.be devant les juridictions civiles pour faire constater la responsabilité civile de l'Etat belge pour la surpopulation carcérale dans les prisons de Bruxelles, Lantin et Mons
- Ces trois recours ont donné lieu à trois arrêts de cour d'appel qui chacune ont condamné sous peine d'astreintes (1.000euros par jour/par détenu puis 2.000 euros après 5 ans soit fin 2027 à Lantin, 2.000 euros par jour/détenu à Haren et Mons) l'État belge à ramener la surpopulation de ces prisons à leur capacité maximale ou à 110 % de cette capacité.
- Montant total des astreintes réclamées en mai 2026 par l'OBFG pour la surpopulation à Lantin et Haren : **237.617.845,64 euros** (astreintes concernant la prison de Mons peuvent être réclamées depuis le 27 mars 2026 mais il n'y a pas encore eu de commandement de payer)
- Estimation future si la situation demeure inchangée : montant total = **885.153.945,82 euros**

Références: Réponse du 5 mai 2026 de la ministre de la Justice, chargée de la Mer du Nord à la question n° 1061 de Madame la députée Sophie De Wit du 30 mars 2026, « Astreintes en raison des conditions de détention ou de la surpopulation carcérale », pp. 361-364.

Pour en savoir plus: O. Nederlandt, : "Incarcérer coûte que coûte : l'Etat de droit à l'épreuve de la surpopulation carcérale" , *Revue interdisciplinaire d'Etudes Juridiques*, 2026/1, p. 173-207.

PLAN

- Bref aperçu de la justice pénale et du parc carcéral
- La pauvreté : un critère décisionnel tout au long de la chaîne pénale
- La prison comme vecteur d'appauvrissement
- Une fatalité ?

Surpopulation carcérale et nouvelles prisons : l'Etat belge va-t-il droit dans le mur?

Contribution externe

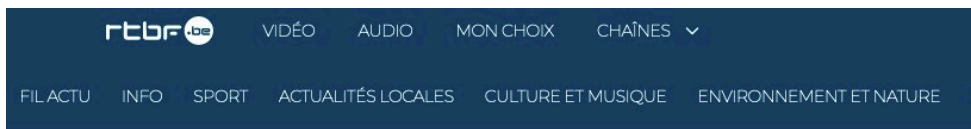
Publié le 23-01-2019 à 10h26 - Mis à jour le 24-01-2019 à 10h50

Enregistrer



<https://www.liguedh.be/surpopulation-carcerale-et-nouvelles-prisons-letat-belge-va-t-il-droit-dans-le-mur/>

LA PRISON, UNE FATALITÉ ? NON !



Coronavirus en Belgique : un millier de détenus en moins dans les prisons en raison du virus



Sources : statistiques SPACE I et II Conseil de l'Europe, <https://wp.unil.ch/space/>

Figure 9. Prison density (number of inmates per 100 detention places) on 31 January 2022 (N=47 PA)

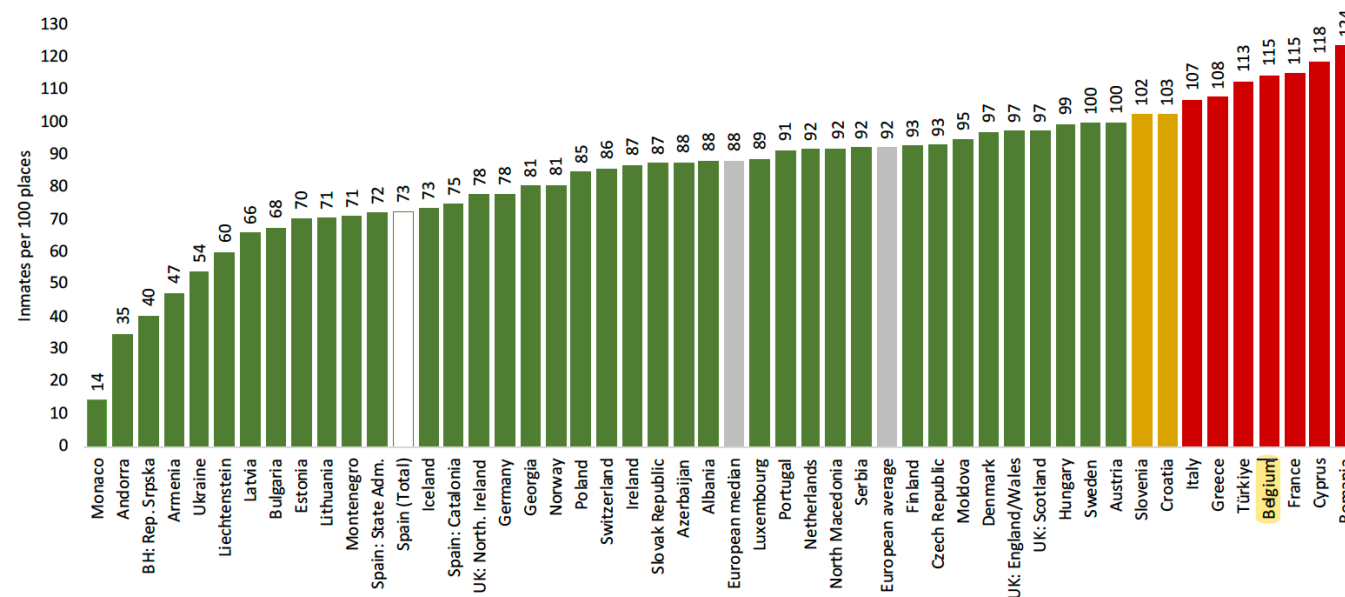
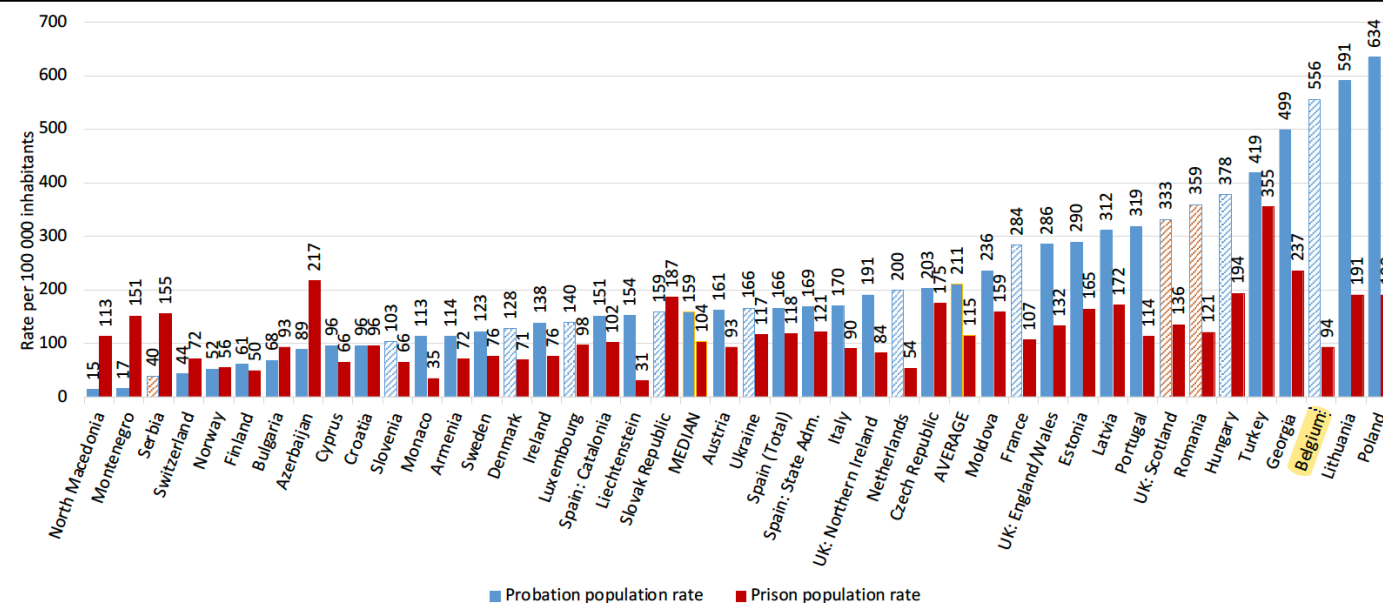


Figure 3. Probation and Prison population rates (per 100 000 inhabitants) on 31 January 2022 (N=41)*



MÉCONNAISSANCE

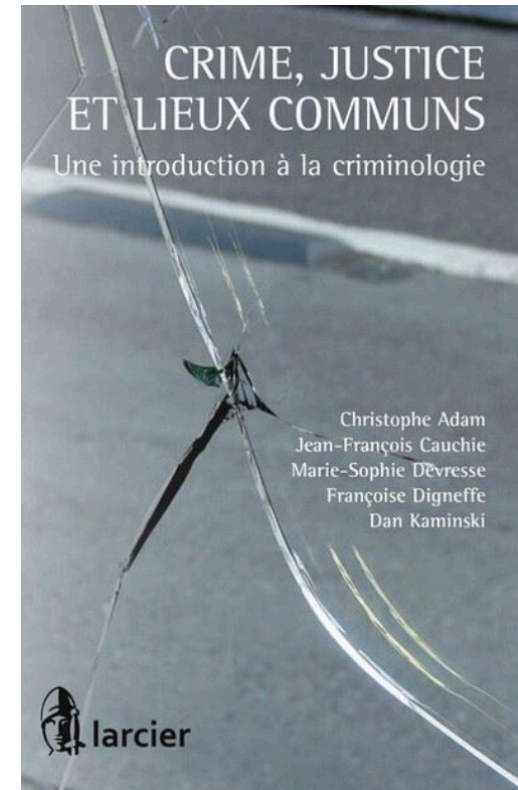
- **Manque d'information du grand public et manque de formation des acteur-trices contribue directement à l'inflation carcérale :**

Méconnaissance du public qui se trouve en prison (« que des Marc Dutroux »)

Méconnaissance des **conditions de détention** (« hôtel 5 étoiles »)

Méconnaissance des « alternatives » à la prison qui restent vues comme des « **faveurs** »

Méconnaissance du droit de **l'exécution des peines** (« on ne va jamais en prison en-dessous de trois ans », « tout le monde sort à un tiers de la peine ! », etc.)



Netflix : dans l'ombre de Dahmer, les 10 meilleures séries sur les tueurs en série

Après le succès de la série Dahmer, **la figure du tueur en série reste une valeur sûre sur Netflix**. La preuve avec cette sélection de 10 programmes disponibles dans le catalogue belge du géant de la SVOD.

QUELLES PISTES D'ACTION ?



- S'informer, se former
- Décloisonner, se concerter
- Collaborer, s'entraider
- S'engager, prendre part au débat public, sensibiliser

<https://www.jnpndg.be/>

<https://www.9m2.be/>

<https://ccsp.belgium.be/wp-content/uploads/2024/04/Actes-colloque-surpopulation-2023-Verslagboek-colloquium-overbevolking.pdf>

Liste de ressources :

<https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A293887/datastreams>



SURPOPULATION CARCÉRALE
Avons-nous encore les clés en main ?

OVERBEVOLKING IN DE GEVANGENISSEN
Hebben wij de sleutels nog in handen ?

Colloque du 24 novembre 2023
Colloquium van 24 november 2023



Surpopulation carcérale en Belgique :
trouver, distribuer et utiliser les clés

Olivia NEDERLANDT
Professeure à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

QUESTIONS ?

